



## **Rencontre du comité relation avec les citoyens, transparence et ville intelligente**

**Le mercredi 27 juin 2018 à 19h00**

**Salle des comités**

**Hôtel de Ville, 188 rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu**

### **Procès-verbal**

Sont présents :

- Le président du comité et conseiller municipal Ian Langlois
- La conseillère municipale Maryline Charbonneau
- Le conseiller municipal François Auger
- Jacques Carrier
- Marie-Pierre Duval
- Le directeur du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique Luc Castonguay
- La conseillère stratégique à l'Institut du Nouveau Monde Caroline Chaumont
- La Chargée de projet à l'Institut du Nouveau Monde Liane Morin
- Le Coordonnateur consultation publique et amélioration continue Sylvain Latour

#### **1- Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

#### **2- Présentation du nouveau membre du comité le conseiller municipal François Auger**

Le président du comité Ian Langlois salue l'arrivée du conseiller municipal François Auger.

Le président indique que M. Auger amènera un point de vue différent. Son expérience et sa connaissance de l'appareil municipal seront un atout pour le comité.

François Auger est évidemment très heureux de se joindre au comité. Il a hâte d'entendre le point de vue de tous et chacun sur l'ensemble des dossiers. Il est évident que l'un des enjeux majeurs de son district, le dossier de l'aéroport, est un exemple probant de participation citoyenne et de consultation publique.

### **3- Projet de politique de participation publique avec Caroline Chaumont et Liane Morin de l'Institut du Nouveau Monde**

Avant de laisser la parole à Caroline Chaumont et Liane Morin de l'Institut du Nouveau Monde, le directeur du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique Luc Castonguay tient à préciser que cette firme a été sélectionnée à la suite d'un appel de propositions sur invitation. Il mentionne qu'au cours des prochains mois, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu sera au cœur de plusieurs consultations publiques : Il sera question de l'élaboration de la politique de participation publique, du projet de promenade riveraine et de l'avenir du secteur des golfs à Saint-Luc.

Présentation de la démarche de consultation pour l'élaboration du projet de politique de participation publique par l'Institut du Nouveau Monde :

#### Déroulement

- 1- Présentation de l'Institut du Nouveau Monde et de son mandat
- 2- Pourquoi une démarche participative pour une politique de participation ?
  - Principe démocratique même de la politique
  - Meilleure adhésion et appropriation de la politique
  - Faire connaître ce que c'est la participation publique
- 3- Présentation de la démarche proposée
- 4- De quoi est constituée une politique ?

## L'INM et son mandat

- Organisme indépendant non partisan
- La mission est d'accroître la participation des citoyens à la vie démocratique
  - Augmenter la proportion de citoyens qui participent ainsi que la qualité du débat public;
  - Contribuer au renforcement du lien social et la valorisation des institutions démocratiques.
- Le mandat est d'accompagner la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour mener à bien une démarche de consultation vers l'élaboration et l'adoption d'une politique de participation publique.

## Mise en contexte de la démarche

Dans le contexte de l'adoption de la loi provinciale visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu souhaite saisir cette opportunité pour adopter une Politique de participation publique. Celle-ci mettra en œuvre une approche pragmatique, innovante, inclusive et constructive de la participation publique en urbanisme et de façon plus générale dans la démocratie locale et dans chacune des interventions des services municipaux, dans toute leur diversité de compétences (environnement, développement économique, loisirs, travaux publics, etc.).

Les objectifs de la démarche de consultation sont les suivants :

- Mieux connaître et comprendre les attentes des citoyens de Saint-Jean-sur-Richelieu en matière de participation publique.
- Permettre aux citoyens de contribuer à l'élaboration de la politique de participation publique.
- Élaborer la politique en collaboration avec le Comité de relations citoyennes, transparence et ville intelligente (CRCTVI).
- Adopter une politique de participation publique adaptée à la réalité de Saint-Jean-sur-Richelieu.

## Présentation de la démarche

### Étape 1

Démarrage du mandat et rencontre avec le CRCTVI

### Étape 2

Élaboration du plan de consultation et présentation au CRCTVI

### Étape 3

Information aux citoyens et questionnaire en ligne

### Étape 4

Rencontre avec le CRCTVI et rédaction du projet de politique

### Étape 5

Commentaires du public et dépôt du projet final de politique

### Étape 1 - Démarrage et rencontre avec le comité

- Objectif de la première rencontre avec le comité: valider avec le comité la démarche participative globale.

### Étape 2 – Élaboration du plan de consultation et présentation au comité

- Élaboration d'un plan de consultation qui comprend:
  - Les objectifs des différentes activités d'information et de consultation;
  - Une description pour chacune des activités prévues (questionnaire en ligne, des éléments de discussion soumis à la consultation);
  - Les outils de consultation à développer (canevas de prise de notes, etc.) et les besoins logistiques à combler;
  - Les besoins en communication.

- Objectif de la deuxième rencontre avec le comité:

Présenter le plan de consultation pour commentaires et validation de même qu'une ébauche du questionnaire.

- Le plan de consultation est également présenté au conseil pour commentaires et validation.

### Étape 3 - Information aux citoyens et questionnaire

#### Lancement de la démarche

- Une communication ou une activité de lancement de la démarche d'élaboration de la politique de participation publique est organisée par la Ville afin d'informer les citoyens de cette initiative et des étapes de la démarche.
- La Ville élabore les outils de communication et d'information pour le lancement
- Un questionnaire est élaboré pour sonder la population sur la politique de participation citoyenne
- Une version préliminaire du questionnaire est soumise au CRCTVI et au conseil de Ville pour commentaires.
- Le sondage en ligne est testé et mis en ligne par l'INM et diffusé par la Ville.
- Une version papier du sondage est fournie rendue disponible par la Ville dans des lieux publics (ex: Bibliothèque, Hôtel de ville).
- Divers moyens de communications seront utilisés par la Ville pour faire connaître le sondage.
- L'INM procède à l'analyse des résultats du sondage et en produit une synthèse, qui sera remise au comité et rendue publique.

#### Étape 4 – Rencontres avec le comité et rédaction de la politique de participation publique

- La synthèse des résultats du questionnaire en ligne est transmise aux membres du comité puis présentée lors d'une troisième rencontre avec le comité.
- Également lors de cette rencontre les membres du comité sont mis à contribution afin d'établir les principaux éléments de la future politique de participation publique. Un compte rendu de cette rencontre est préparé.
- Suivant la rencontre avec le CRTCVI, l'avis du comité sur l'environnement et le développement durable de même que celui du comité consultatif d'urbanisme sont également sollicités.
- Sur la base des résultats du sondage, de la rencontre avec le CRTCVI et l'avis des comités, la Ville élabore un projet de politique de participation publique.
- Le projet de politique de participation publique est déposé aux membres du comité pour commentaires.
- Le projet de politique est ensuite ajusté suite à la lumière des commentaires reçus.
- Les élus du comité présentent ensuite les résultats du questionnaire de même que le projet de politique aux élus du conseil pour une première validation.

#### Étape 5 - Commentaires du public et dépôt du projet final de politique

Une fois le projet de politique validé par les élus, la cinquième étape consiste à recueillir les commentaires des citoyens et citoyennes sur celle-ci:

- La Ville met en ligne le projet de politique et diffuse l'appel à la commenter sur les différents réseaux à sa disposition. Les citoyens ont une période de trois semaines pour faire part de leurs commentaires.

- L'INM analyse les commentaires et mémoires reçus de la part du public et en produit une synthèse.
- La synthèse produite par l'INM (questionnaire en ligne et commentaires du public) sera rendue publique.
- La Ville ajuste le projet de politique en fonction de la synthèse et remet une version ajustée au comité pour validation.
- Le projet de politique est soumis au conseil municipal en vue de son adoption.

De quoi est constituée une politique?

- Mise en contexte de la politique
- Définition des termes
- Principes et objectifs guidant la participation publique
- Champs d'application de la politique
- Déclenchement d'une démarche de participation publique
- Modalités de la démarche de participation publique (étapes, communications, niveaux d'implication des citoyens, etc.)
- Processus décisionnel et mise en œuvre de la politique
- Bilan d'application de la Politique

Les objectifs visés par la Loi 122

1. La transparence du processus décisionnel
2. La consultation des citoyens en amont de la prise de décision

3. La diffusion d'une information complète, compréhensible et adaptée aux circonstances
4. L'attribution aux citoyens d'une réelle capacité d'influence
5. La présence active des élus dans le processus de consultation
6. La fixation de délais adaptés aux circonstances, suffisants et permettant aux citoyens de s'approprier l'information
7. La mise en place de procédures permettant l'expression de tous les points de vue et favorisant la conciliation des différents intérêts
8. La modulation des règles en fonction notamment de l'objet de la modification, de la participation des citoyens ou de la nature des commentaires formulés
9. La mise en place d'un mécanisme de reddition de comptes à l'issue du processus

#### Questions et discussion

- Des questions ?
- Quelles sont vos attentes quant à la démarche de consultation ?
- Quels sont les ingrédients de son succès ?
  - Est-ce qu'il y a un moment où le conseil municipal sera interpellé ? oui au début du processus et évidemment avant l'adoption de la politique de participation publique.
  - Est-ce que le questionnaire sera validé avant son envoi ? oui
  - Comment fait-on pour rejoindre les gens qui ne sont pas en ligne, qui n'ont pas internet ? Est-ce que l'on peut utiliser le Publi-Sac ou envoyer le questionnaire par la poste ? Il y aura des versions « papier » et un lancement est prévu où les médias traditionnels seront également utilisés.
  - Est-ce que le conseil municipal se positionnera sur le maintien ou non des référendums avant, pendant ou après la consultation publique sur l'élaboration d'une politique de participation publique ? Le conseil municipal se positionnera pour le maintien avant le début de la consultation.



- Est-ce que l'on souhaite regrouper les trois comités qui sont composés, en partie, de citoyens pour une rencontre portant sur l'élaboration d'une politique de participation publique (comité relation avec les citoyens, transparence et ville intelligente, comité consultatif d'urbanisme et comité sur l'environnement et le développement durable) ? La formule reste à définir.
- Il est mentionné que le succès de l'opération dépend des efforts de communication. On parle de 600 répondants à Rosemère et 900 à Québec pour un formulaire semblable.
- Il est suggéré de lancer le sondage au milieu du mois d'octobre et que les commentaires du public soient connus en janvier.

Les membres du comité sont satisfaits du plan de match.

À la suite de la publication du Règlement sur la participation publique en juillet 2018 en lien avec l'adoption de la Loi 122 (Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs), l'INM a suggéré un ajustement à la démarche participative afin de permettre une participation plus active en présence des citoyens.

L'INM propose l'ajout d'un café-citoyen en amont de la rédaction du projet de politique de participation publique. Ce café-citoyen viserait les objectifs suivants:

- Informer le CRCTVI et les citoyens des résultats du sondage.
- Élaborer les bases de la politique de participation publique avec le CRCTVI.
- Explorer différentes pistes avec les citoyens pour la politique de participation publique.

Publics ciblés : Les citoyens johannais et le CRCTVI

Période : novembre à décembre 2018

Rapport synthèse :

Suite au café-citoyen, l'INM produira un rapport synthèse de l'exercice et du sondage qui alimentera la Ville dans sa rédaction de la Politique de participation publique.

Le projet de politique est soumis au CRCTVI pour commentaires puis soumis au conseil municipal pour approbation. Les ajustements nécessaires sont effectués puis validés à nouveau par le CRCTVI en vue d'un dépôt final au conseil municipal en vue de son adoption.

Par ailleurs, il est proposé de supprimer la période de réception des commentaires du public sur le projet de politique (initialement proposée à l'étape 5)

**En résumé, les étapes de la démarche de consultation, telles que proposées par l'INM sont les suivantes :**

Étape 1 : Démarrage du mandat et rencontre avec le CRCTVI (fait)

Étape 2 : Élaboration du plan de consultation et présentation au CRCTVI

Étape 3 : Information aux citoyens et questionnaire en ligne

Étape 4 : Café-citoyen et rapport synthèse

Étape 5 : Rédaction et adoption de la politique de participation publique

**4- Concept de « Ville intelligente »**

Le directeur du Service des technologies de l'information Alexandre Viens dépose à l'intention des membres du comité un document intitulé « Inventaire des services numériques » de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

A) Services en ligne, documents numériques, formulaires et autres plateformes actuellement offerts aux citoyens

- 1- Accès à des systèmes applicatifs (à partir du site web de la Ville)
  - Consultation du rôle de taxation
  - Consultation du catalogue des bibliothèques
  - Inscription aux activités de loisirs et bibliothèques
  - Paiement « en ligne » d'un constat d'infraction
  - Recrutement et postulation en « ligne »

- 2- Accès à des services au moyen d'un formulaire électronique (à partir du site web de la Ville)
  - Acheminer une requête ou une plainte
  - Acheminer une requête ou une plainte à la Division des transports (d'ici quelques semaines)
  - Obtenir un permis d'arrosage
  - Obtenir un permis de vente-débarras
  - Signaler un feu de signalisation ou lampadaire défectueux
  - S'inscrire à l'infolettre Cyberbulletin
  - Communiquer avec l'administration municipale ou le conseil
  - Obtenir une alerte de contenus
  - S'inscrire au Répertoire des fournisseurs
  - Signaler un nid-de-poule
  - Obtenir une pochette d'information
  - S'inscrire comme Personne nécessitant une attention particulière pour les secours adaptés (d'ici quelques semaines)
  
- 3- Autres informations disponibles sous diverses formes
  - Vidéos
  - Présentations Multimédias
  - Magazine Complicité Web
  - Infolettre Cyberbulletin
  - Info-travaux
  - Répertoires divers (fournisseurs, organismes, parcs et installations)
  
- 4- Documents divers déposés sur le site internet municipal en format numérique (Ceci n'est pas une liste exhaustive. Il s'agit d'exemples) :
  - Ordres du jour et procès-verbaux du conseil municipal
  - Procès-verbaux du comité exécutif
  - Principaux règlements municipaux incluant les règlements d'urbanisme
  - Tous les projets de règlements
  - Politiques et plans d'action
  - Certaines règles et procédures administratives (ex : appels d'offres)
  - Avis publics
  - Avis aux usagers du transport en commun
  - Communiqués de presse
  - Offres d'emploi
  - Formulaires Word ou PDF divers
  - Rapports annuels police-incendie
  - Magazine Complicité

- Guide Loisirs
  - Dépliants et documents d'information divers
  - Documents pertinents présentés lors des séances d'information
  - Planification stratégique : guide et documents de présentation
  - Organigrammes
  - Déclaration des intérêts pécuniaires des élus
- 5- Présence sur les médias sociaux et autres plateformes interactives avec le citoyen
- Facebook (14 178 « J'aime », 14 149 « followers », cote de 3,4 étoiles)
  - Twitter (2206 abonnés)
  - Youtube (511 « subscribers » sur la chaîne de la Ville)
  - Flickr
  - LinkedIn (1292 abonnés au compte de la Ville)

## B) Initiatives en lien avec Ville intelligente

1. Alertes et messages
  - Envoi d'alertes par messagerie texte (SMS) – Opération de déneigement et crue des eaux
  - Système automatisé de messages en cas d'urgence
  
2. Wi-Fi publics pour accès Internet
  - Bibliothèques Adélarde-Berger (180, rue Laurier), Saint-Luc (347, boul. Saint-Luc) et L'Acadie (484, chemin du Grand-pré)
  - Parc Alphonse-Lorrain, à côté de la bibliothèque Adélarde-Berger
  - Terminus d'autobus (700, rue Boucher)
  - Colisée Isabelle-Brasseur (955, rue Choquette)
  - Piscine Claude-Raymond (960, rue Choquette)
  - Promenade du Quai (le long de la rivière Richelieu, entre la marina Le Nautique et l'écluse 9)
  - Écluse 9 (accès via les rues Saint-Paul et Champlain)
  - Place publique du Vieux-Saint-Jean (angle Richelieu, du Quai et Saint-Jacques)
  - Centre culturel Fernand-Charest (190, rue Laurier)
  - Centre-de-Plein-Air-Ronald-Beauregard (rue Towner)
  - Parc Pierre-Benoit (80, rue Clermont)
  - Pavillon Benoit-Lussier
  - Le parc multisport Bleury
  - La Place du Marché

3. Initiative de données ouvertes et inscription au groupe du portail Données Québec : <https://www.donneesquebec.ca/fr/>
4. Mise en place du comité relation avec les citoyens, transparence et ville intelligente
5. Billettique pour les titres de transport / *Juillet 2018\**
- 6- Affichage du parcours d'autobus en direct – Zenbus : <http://www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca/transport-en-commun/infos-pratique/pages/zenbus.aspx>
- 7- Planification des trajets d'autobus avec cartographie publique (Google Map)
- 8- Préparation à l'utilisation d'une carte citoyenne (Carte de transport) / *Date à déterminer*
- 9- Site Internet en version Mobile
- 10-Refonte du site Internet / Automne 2018
- 11-Mise en place d'un site dédié à la CIN : [www.intelligente.sjsr.ca](http://www.intelligente.sjsr.ca) / *Date à déterminer*
- 12-Projet de surveillance des risques d'inondation GARI (Mai 2018)
- 13-Installation d'une caméra vers la rivière pour diffusion en streaming (Oiseaux) / *Mai 2018*
- 14-Implantation graduelle de lampadaire au DEL avec capacités technologiques intelligentes
- 15-Implantation d'un système de Guichet unique (*Automne 2018*)
- 16-Projet avec le CÉGEP (Autour de moi)

Plusieurs initiatives administratives ont vu le jour pour simplifier les processus et augmenter notre efficacité par l'implantation de flux de travail automatisés.

*\*en italique = dates de mise en production approximatives*

Dernière mise à jour : 23 avril 2018

## **5- Varia**

La prochaine rencontre du comité est fixée au 12 septembre 2018.



Sylvain Latour  
Coordonnateur consultation publique et amélioration continue  
Direction générale  
450 357-2383, poste 2360  
[s.latour@sjsr.ca](mailto:s.latour@sjsr.ca)

